



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATION
(P.P.R.I.)**

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS
(en aval de sa confluence avec le vallon des Miquelets)
LA GASQUETTE
et les principaux vallons affluents

Commune du Thoronet

**Carte du zonage réglementaire
Crue de référence**

Encart 14

VU et APPROUVE
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour.
Toulon le 11 AVR. 2014
Le Préfet.

LAUREN GAYRES

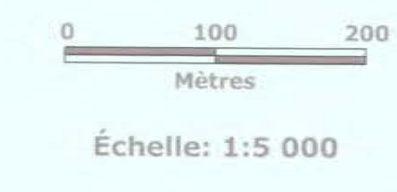
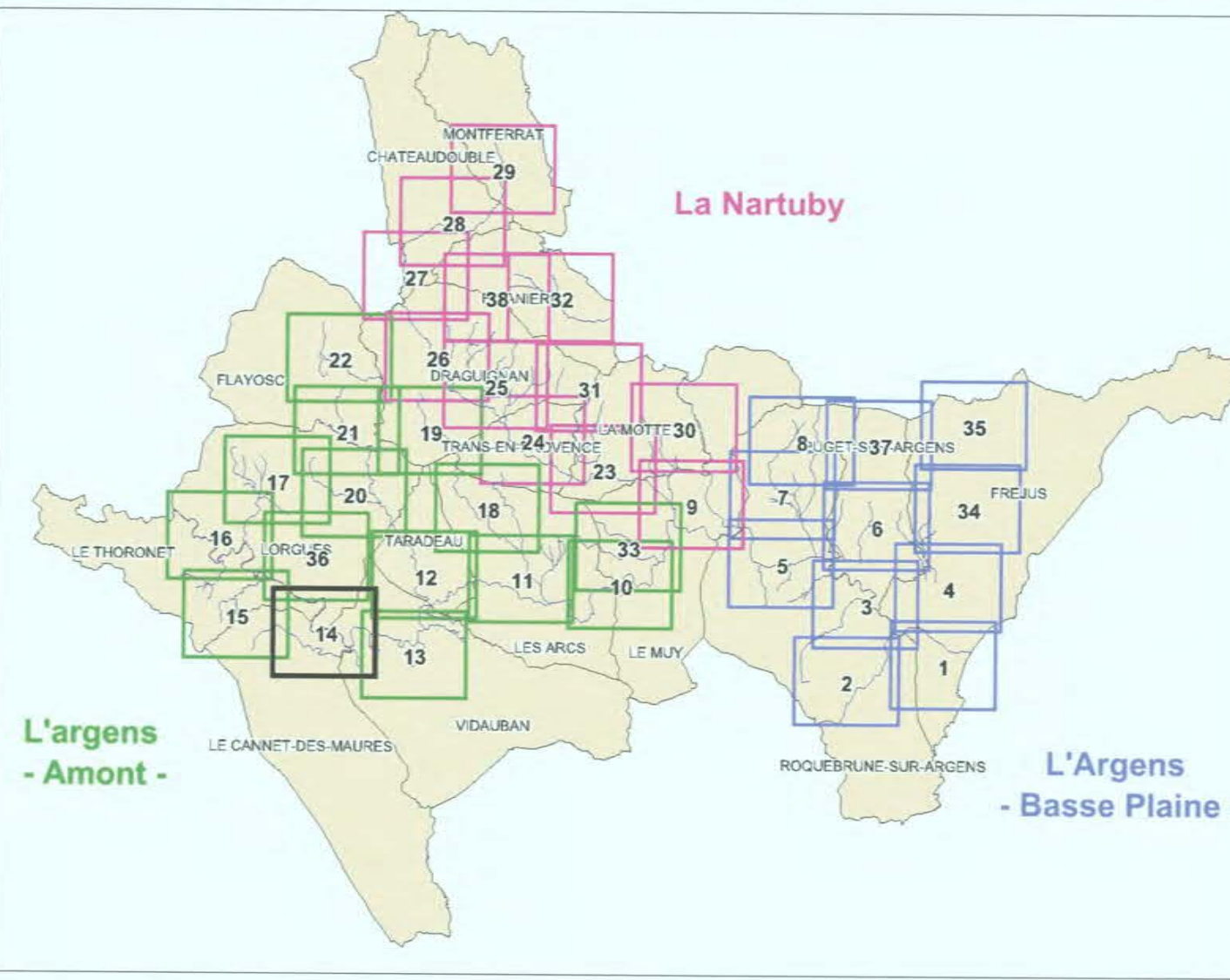
Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Mars 2014

Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- ← Axe d'écoulement

Inondation par débordement		
Zone peu ou non urbanisée	Autres zones urbanisées	Coteau urbain dense
Zone non bâtie	Zone bâtie	Zone bâtie
RS	R1	R2
RS	B1	R2
Zone bâtie hydrographique		
Zone inondable à forte intensité		



Sources : Cadastre; Extrait CEMEF 2011; DDTM 83; Saftge 2011; AZI 2006 et IPSEAU 2007
111MY03123_PPR1_DEFINITIF_ZONAGE_ARGENS_ammont_B_WDR - AS

